

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 1140 (arrêté de promulgation n° 1140 du 6 juillet 1965)

n° 1140

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
6 juillet 1965

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1965

Date du numéro
1 août 1965

VISAS

Le Gouverneur, Chef du Territoire de la Côte Française des Somalis, Officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

Est promulgué, dans le Territoire de la Côte Française des Somalis le décret n° 65-417 du 29 mai 1965 relatif à la classification des aérodromes dans les territoires d'outre-mer (JORF. du 3 juin 1965, p. 4565).

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Chef du Territoire et par délégation : L'Administrateur en chef chargé de l'expédition des affaires courantes du Secrétariat général, Henri BEAUX.